

Réunion du 10 mai 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Laurent FURST, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Gaston DANN, Monsieur David HECKEL, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Richard STOLTZ

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur André LOBSTEIN

**N° CP/2012/349 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier
- 1221
Cession de terrains à MARMOUTIER**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve la cession à la communauté de communes du Pays de Marmoutier de deux parcelles de terrain cadastrées sous section 11 n° 167/115 et 168/115 à MARMOUTIER, d'une superficie totale de 36 a 23 ca, au prix global de 7 246 € et frais divers

- dit que l'acte de vente sera passé en la forme administrative.

Elle désigne par ailleurs M. Alfred BECKER, vice-président du Conseil Général en charge du pôle aménagement du territoire, en qualité de représentant du Département habilité à signer l'acte de vente correspondant.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20120510-68121-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 16/05/12